## Carte blanche pour trois créateurs

MARIE PIER LÉCUYER

CRÉATION. L'Espace René-Provost donne de nouveau «carte blanche» à trois créateurs, l'œuvre collective. du 16 au 18 octobre prochain, qui auront l'occasion de réaliser un projet original et unique entre les murs de l'endroit.

Girault-Bath présenteront la nouvelle création Rapport pour une Académie racontera l'histoire par la pratique des arts intégrés.

sieurs langues des signes. Parmi celles-ci, la accessible aux malentendants. langue des signes américaine, la québécoise et Finalement, le Foyer de anglais et en français. «Nous nous sommes réu- lée Fantasmagories et fausses réalités de l'artiste L'artiste présente des œuvres où elle manipule Du 16 au 18 octobre 2014, dès 20h. Billetterie: l'iranienne. La pièce sera aussi présentée en Prévost sera le théâtre d'une exposition intitunis afin d'explorer nos différences et nos photographe Catherine Garcia Cournoyer. et transforme ses photographies.

tant qu'immigrants canadiens. Nous sommes sourds, mais nous avons pourtant de nombreuses identités», explique l'équipe derrière

Xavier Lord-Giroux proposera de son côté un monologue tiré d'une nouvelle de Franz Kafka. Il en sera le metteur en scène, tandis Spill Propagation et sa directrice Tiphaine qu'Alexandre Gauthier assurera la lecture. théâtrale collective Une parcelle de moi en colla- d'un singe capturé par des hommes, en quête boration avec Picasso Pro. Cette production de sa liberté perdue qu'il ne pourra retrouver veut assurer une présence culturelle des sourds, que s'il imite les humains et devient comme eux. Une interprète de la langue des signes sera éga-La pièce sera d'ailleurs présentée en plu- lement sur scène pour rendre le spectacle

Finalement, le Foyer de l'Espace René-





## **Avis public**

Examen de conformité au schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau Modifications du Règlement de zonage numéro 502-2005

AVIS PUBLIC à toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Gatineau intéressées par les

ENSEMBLE DU TERRITOIRE

création d'une zone à dominance commerciale donnant sur les rues Montcalm et Morin et d'une zone à dominance résidentielle, donnant sur les rues Morin et Carillon. Ces modifications permettront d'autoriser des activités commerciales, communautaires et résidentielles, de prévoir différentes normes de loitssement et de construction ainsi que la considération d'exigences particulières destinées à encadrer la mixité des bâtiments











